

Rencontre internationale de médecins à Montréal

À l'occasion de la 8^e Convention annuelle de l'Association internationale des médecins pour la prévention d'une guerre nucléaire tenue récemment à Montréal, M. Jean-Guy Hudon, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, souhaite la bienvenue aux délégués à la convention au nom du gouvernement canadien. Voici le texte de son allocution :

« Je suis heureux de me trouver aujourd'hui devant une assistance aussi distinguée venue des quatre coins du monde, et c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Montréal au nom du Premier ministre et du Gouvernement du Canada. Je tiens à remercier l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire et en particulier les organisateurs canadiens pour leurs grands efforts et leur dévouement qui ont permis la tenue de ce 8^e Congrès annuel qui a pour thème : « Pour guérir notre globe : une prescription planétaire ».

Depuis votre dernière réunion à Moscou, en mai 1987, des faits importants sont survenus dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Le plus marquant aura été, sans conteste, le traité américano-soviétique visant l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire. Nous avons vu la Conférence sur le désarmement progresser sensiblement dans ses négociations visant un traité sur les armes chimiques. Les préparatifs sont déjà en cours à Vienne en vue de la création d'un nouveau forum de négociations pour la réduction des forces conventionnelles en Europe. Fait sans précédent, l'Accord de Stockholm sur les mesures de confiance a permis aux pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie d'effectuer sur place 16 inspections de leurs exercices militaires respectifs. Les États-Unis et l'Union soviétique ont amélioré le fonctionnement de leurs mécanismes visant à réduire le risque de déclenchement accidentel d'une guerre nucléaire. Enfin, il est fort probable que l'Accord sur les armements stratégiques sera conclu l'an prochain.

Au Canada, nous sommes d'avis qu'une contribution utile aux discussions sur le contrôle des armements passe par une opinion publique attentive et bien informée, et nous avons pris diverses mesures à cette fin. La participation de notre gouvernement à ce forum, par l'entremise de notre représentant permanent auprès des Nations Unies, de notre ambassadeur au désarmement, d'autres représentants du ministère des



Le Secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Jean-Guy Hudon.

Affaires extérieures et de membres de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale, de même que nos contributions financières, témoignent à la fois de notre engagement et du prix que nous attachons aux efforts déployés par votre association, et particulièrement par sa branche canadienne, dans la poursuite de cet objectif...

Le Canada est résolu à jouer un rôle actif dans le processus de contrôle des armements et de désarmement. D'une part, reconnaissant et respectant le caractère bilatéral de certaines négociations clés, nous faisons connaître nos vues et notre soutien aussi bien à l'Union soviétique qu'aux États-Unis. D'autre part, nous sommes d'avis que les accords multilatéraux de limitation des armements sont appelés à prendre de plus en plus d'importance. Le Canada est membre des principaux organes multilatéraux de négociation sur le contrôle des armements et le désarmement, dont la Conférence sur le désarmement, les pourparlers sur des réductions mutuelles équilibrées des forces, le nouveau mécanisme de négociation sur la stabilité conventionnelle en Europe et la CSCE. Nous attachons une importance toute particulière au rôle que jouent les Nations Unies pour l'instauration de la paix et de la sécurité mondiales. Quatrième contributaire en importance de cette organisation, le Canada cherche activement à renforcer son rôle à cet égard, notamment en ce qui a trait à la contribution qu'il peut apporter au processus de contrôle des armements et de sécurité...

En ce qui concerne le contrôle des armements et le désarmement, le Canada s'est fixé six grands objectifs :

- i) des réductions radicales des armements nucléaires;
- ii) la conclusion, par des négociations, d'un traité interdisant tout essai nucléaire, par quelque nation et en quelque lieu que ce soit, et prévoyant les vérifications nécessaires;
- iii) le maintien et le renforcement du Traité de non-prolifération, essentiel pour faire obstacle à l'acquisition d'armes nucléaires par d'autres nations ainsi que pour assurer le transfert en toute sécurité de technologies et de matières en vue de l'édification de réseaux de centrales nucléaires;
- iv) la négociation d'une interdiction des armes chimiques;
- v) la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- vi) l'instauration de nouvelles mesures de renforcement de la confiance et la conclusion d'accords visant à promouvoir une meilleure communication entre les nations ainsi qu'à créer un climat plus favorable pour les négociations Est-Ouest.

Fidèle à sa politique de contrôle des armements, le Canada a apporté une contribution exceptionnelle à la question de la vérification, c'est-à-dire des mécanismes assurant qu'un accord en ce domaine n'est pas violé. En 1983, le gouvernement canadien a lancé un programme de recherche en matière de vérification portant, entre autres choses, sur les techniques de détection sismique, la surveillance de l'utilisation d'armes chimiques et l'étude des procédés pouvant permettre la télédétection par des satellites en orbite dans l'espace. Il faut toutefois noter que le plus rigoureux des régimes de vérification ne peut apporter la garantie absolue que les signataires d'un accord en respectent la lettre et l'esprit. Il est indispensable que les gouvernements manifestent leur résolution d'honorer leurs engagements si l'on veut instaurer le climat de confiance qui seul permettra de renforcer le contrôle des armements. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière au respect intégral des traités déjà conclus.

Les progrès réalisés l'année dernière ont fait naître de nouvelles espérances. Le gouvernement canadien reste convaincu que le contrôle des armements est une démarche essentielle en vue d'un monde plus pacifique et plus sûr, à l'édification duquel il est certain de parvenir avec la collaboration des Canadiens et de groupements tels que votre association. » □